



FLASH INFOS



Madame, Monsieur,

Deux sujets sont évoqués dans ce nouveau Flash infos : un exercice de sécurité civile prévu en décembre, et les évolutions concernant l'urbanisme de notre village.

1 – Lundi 15 décembre 2014, dans l'après midi, **un exercice de sécurité civile** est organisé, par la préfecture du Val-d'Oise et les communes de Survilliers et de Saint-Witz, afin de tester les dispositifs d'alerte et de sécurité sur le site de l'entreprise NCS AUROLIV.

A cette occasion, une alerte va être émise par les sirènes de NCS AUTOLIV située sur le site de l'école Romain Rolland de Survilliers à savoir :

« Signal modulé d'une minute suivi de 40 secondes en baisse de régime et de 5 secondes d'arrêt ». Ce signal sera répété deux fois.

Si vous entendez cette alerte, **veuillez ne pas en tenir compte**. Cet exercice sera également l'occasion pour les établissements scolaires des communes concernées de tester leur plan particulier de mise en sécurité.

2 – Evolution du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.), partie intégrante du plan local d'urbanisme (PLU).

Vous avez été informés à plusieurs reprises du contenu du premier projet de plan local d'urbanisme, présenté aux autorités administratives en septembre 2013. Ce PLU, à la demande des autorités, devait s'inscrire obligatoirement dans le cadre du schéma régional d'Ile de France, qui n'a été approuvé que le 24 décembre 2013. Les mêmes autorités ont rejeté notre projet car il s'appuyait sur un texte non encore validé.

La rédaction d'un nouveau P.L.U a donc été immédiatement entreprise afin de pouvoir présenter aux autorités un texte élaboré au sein de la commune car, en 2016, ce sont les intercommunalités qui rédigeront les P.L.U.

Rappel : un P.L.U est une vision à 10 ans de l'évolution d'une commune.

Ce document se construit depuis fin 2013 dans un environnement administratif tendu entre notre intercommunalité et les autorités représentant la Préfecture (la DDTE) : les projets présentés par la CARPF sont considérés comme trop consommateurs de terres agricoles.

Aussi, pour éviter toute remise en cause du document, et en accord avec la DDTE, nous avons repris l'étude en ne présentant aucune évolution de la destination des terrains à l'Ouest de l'autoroute, notamment autour de la D317, et de la carrière de Guépelle le long du CD10.

Coté Est de l'autoroute, peu de modifications ont été réalisées par rapport au contenu du PADD/PLU de 2013 :

- Suppression de la zone AU3
- Redéfinition de la zone UE (place de la vigne au maire, moulin,...) en diminuant l'emprise, pour permettre une plus grande flexibilité sur la destination des terrains et leur utilisation dans le cadre de l'aménagement d'un « cœur de village ».

Afin de bien informer les Wéziens et recueillir leur avis, le projet de PADD est actuellement présenté sur des panneaux dans quatre sites :

- La mairie,
- Le centre commercial,
- Le foyer rural,
- Le gymnase.

Un registre est ouvert en mairie pour recueillir les avis.

Trois permanences seront assurées en mairie :

- **les 4 et 18 décembre de 16h à 19h ;**
- **le 13 décembre de 9h à 12h.**

Afin de permettre une bonne organisation de ces permanences, une inscription préalable est demandée auprès de M.Vanderstigel, au **06 37 51 02 65**.

Nous comptons présenter ce projet aux autorités à partir de fin décembre et au plus tard fin janvier 2015, pour un plan d'urbanisme pouvant être opérationnel au second semestre 2015.

Votre avis nous intéresse.

Le Maire
Germain BUCHET

